

va. 3. 12  
EPISODES ET VIES RÉVOLUTIONNAIRES

Collection autorisée par la Société des Vieux bolchéviks de Moscou

N° 8



TCHERNOMORDIK

Brb  
2355

# L'attitude des Bolchéviks devant les juges



BUREAU D'EDITIONS  
132, Faubourg Saint-Denis  
— PARIS (X<sup>e</sup>) —



S. I. TCHÉRNOMORDIK

# L'ATTITUDE DES BOLCHÉVIKS DEVANT LES JUGES



1932



BUREAU D'ÉDITIONS 132, Faubourg Saint-Denis, PARIS (10<sup>e</sup>)

# L'attitude des bolchéviks devant les juges

## Les bolchéviks aux interrogatoires et devant la justice tsariste

Avant de devenir dominant, le Parti bolchévik a parcouru un long chemin d'activité clandestine. La victoire d'Octobre lui avait demandé un gros effort. Pendant des dizaines d'années, il a combattu avec ténacité l'autocratie tsariste, lutté pour la cause de la classe ouvrière, pour son affranchissement. S'inspirant de tout autres conceptions théoriques (la doctrine de Marx et d'Engels), s'appuyant sur une tout autre base sociale (le capitalisme en marche en Russie et le mouvement ouvrier russe en croissance) le Parti bolchévik a continué l'œuvre du mouvement révolutionnaire russe précédent dont il a hérité l'expérience quant à la lutte contre le tsarisme.

Dans cette longue guerre contre l'implacable ennemi des travailleurs, notre parti a subi de nombreuses pertes; bien des combattants ont succombé avant la victoire du prolétariat, morts glorieusement au champ d'honneur dans une lutte ouverte, sur les potences, aux travaux forcés, dans les geôles, torturés et martyrisés, ou à la suite des dures conditions du travail illégal.

Mais en dépit des innombrables sacrifices, malgré les coups sensibles que le gouvernement tsariste lui portait, malgré les défaites temporaires, notre parti n'a pas déposé les armes même une minute. Après les échecs

momentanés, il reconstituait ses rangs pour recommencer la lutte dans des conditions nouvelles. Il s'avancéait constamment vers la victoire. Les bases de l'expérience de notre parti en matière d'organisation qui facilitent aujourd'hui sa lutte intense pour l'édification du socialisme dans notre pays, ces bases ont été forgées par lui dans la période de son action clandestine. La richesse de cette expérience provenait de la variété des méthodes d'organisation de la lutte contre le tsarisme. La complexité de cette lutte exigeait du militant bolchévik de la souplesse, de l'initiative, de l'ingéniosité, la recherche incessante de nouvelles formes pour la plus judicieuse utilisation de son énergie révolutionnaire.

## I

Les bolchéviks russes ont beaucoup puisé à l'abondante et longue expérience de lutte contre le tsarisme des générations révolutionnaires précédentes. Et s'ils ont renié l'héritage idéologique du *narodnitchestvo* et de la *Narodnaïa Volia*<sup>1</sup> des années 70, écarté leur théorie, leur programme et leur tactique pour se placer entièrement sur le terrain du socialisme révolutionnaire prolétarien procédant de la doctrine de Marx et d'Engels, en revanche, quant à l'activité clandestine et à la conduite à tenir pendant les interrogatoires, les bolchéviks, chaque fois qu'ils tombaient entre les mains de leurs ennemis, mettaient à profit l'expérience de

---

1. Le *narodnitchestvo* connu sous le nom de populisme est un vaste mouvement révolutionnaire dont les origines remontent au commencement du XIX<sup>e</sup> siècle et qui s'est continué jusqu'aux abords de la révolution de 1905. Le parti de la *Narodnaïa Volia* est une de ses ramifications. (*Note de l'édit.*)

leurs prédécesseurs, en particulier des hommes de la *Narodnaïa Volia*. Dans l'espace de plusieurs dizaines d'années avant la révolution d'Octobre, les conditions de l'activité conspiratrice des partis révolutionnaires en Russie n'avaient presque pas changé. Les méthodes de lutte des organismes du tsarisme contre le mouvement révolutionnaire étaient en somme uniformes, ne variant qu'avec les conditions locales et les particularités individuelles du chef de l'Okhrana<sup>1</sup>.

Il ressort des archives de l'ancien département de la Police, des Okhranas et des sections de gendarmes, dont nous disposons aujourd'hui, que bien rares sont les militants bolchéviks clandestins qui ont échappé à la filature systématique des agents de l'Okhrana. Les rapports de ces derniers fourmillent de détails établissant d'une manière incontestable que les mouchards surveillaient littéralement chaque mouvement de leurs victimes.

Mais cette « observation extérieure » n'était pas l'essentiel des méthodes d'action des organes de la police politique. Depuis la fin des années 70, le gouvernement tsariste, combattant le mouvement révolutionnaire, a inauguré le système de la provocation. Avec la croissance du mouvement prolétarien révolutionnaire le département de la Police s'est mis à appliquer en grand ce système. Pour l'« observation intérieure » de l'organisation et pour la découverte des révolutionnaires les plus actifs, l'Okhrana a introduit souvent ses hommes dans les organismes dirigeants du Parti ou, usant de menaces, elle amenait à entrer à son service, moyennant une rétribution, les membres moralement déchus de l'organisation.

Il appert des documents tirés des archives de l'Okhra-

---

<sup>1</sup>. *Okhrana*, police politique secrète. (Note de l'édit.)

na tsariste que ces provocateurs qui figurent dans les rapports sous des sobriquets policiers (dont la plupart ont été déchiffrés après de minutieuses recherches) fournissaient des renseignements assez exacts sur l'état de l'organisation donnée en usant, pour le secret imposé dans les services de l'Okhrana, de pseudonymes de parti dans leurs rapports sur leur action personnelle dans l'organisation. La provocation en masse était une arme redoutable entre les mains du tsarisme dans sa lutte contre le mouvement révolutionnaire. Elle compliquait notre lutte, en entraînant pour nos organisations de fréquentes trahisons et en entravant l'action de masse. Elle nous obligeait à renforcer nos méthodes de conspiration et nous obligea à nous murer dans les cadres étroits de l'organisation.

Cependant, ni les délations des agents extérieurs de l'Okhrana ni les informations des provocateurs ne pouvaient fournir, même dans les conditions de cet infâme et sanglant régime qu'était l'autocratie tsariste, une documentation suffisante pour mettre la main sur toute l'organisation ou pour monter un procès judiciaire, en vue de justifier légalement la longue prévention des militants bolchéviks ou la liquidation de l'organisation. En vertu du règlement sur la surveillance renforcée (en vigueur presque jusqu'à la révolution de Février), les organismes de la police politique pouvaient mettre en état d'arrestation tout militant de l'organisation tombé dans leur champ de vision, le garder longtemps en prison, le déporter, sans réussir toutefois à désorganiser entièrement l'organisation, à fabriquer un procès judiciaire pour aboutir à la peine capitale, aux travaux forcés, à une longue détention comme ils l'eussent souhaité.

Quoique, pour nous servir de l'expression d'un révolutionnaire des années 70, Mychkine, « la justice tsariste soit plus soumise qu'une maison de tolérance »

(discours de Mychkine à son procès), cependant cette justice avait besoin de quelques raisons formelles pour rendre l'arrêt voulu par le gouvernement. Ni les délations des mouchards ni les rapports des provocateurs ne suffisaient. Les premières parce qu'elles n'étaient pas des témoignages directs, pouvant tout au plus être utilisés par l'Okhrana comme preuves indirectes faciles à réfuter en justice; quant aux autres, les rapports des provocateurs, le secret inviolable était garanti aux agents provocateurs, ils ne figuraient pas au procès. En outre, ni les mouchards ni les agents provocateurs ne pouvaient élucider l'ensemble de l'activité de l'organisation n'étant au courant, vu les méthodes secrètes en vigueur dans le Parti, que de quelques épisodes ou de quelques aspects du travail.

Aussi, le principal rôle des Okhranas et des sections de gendarmes ne commençait-il qu'après les arrestations, après la destruction des organisations. Il fallait, soit, en se basant sur la documentation obtenue pendant l'interrogatoire, dévoiler toute l'organisation et confectionner un procès judiciaire, soit se borner à la détention préventive des emprisonnés, à leur déportation en vertu du règlement administratif et même accepter d'en élargir quelques-uns. Cette dernière solution exaspérait les agents de l'Okhrana; c'était tant d'efforts dépensés en « pure perte ».

C'est alors que faisait son apparition sur la scène l'enquête judiciaire qui durait parfois des années. Des officiers de gendarmerie et des juges d'instruction en mission spéciale faisaient appel à toute leur ingéniosité pour arracher aux prévenus, pendant les interrogatoires, des renseignements en vue d'une information complète sur l'organisation et pour alimenter le procès.

Quant au révolutionnaire, c'était le moment le plus périlleux de son activité. Il était bien plus facile de

combattre un ennemi invisible à faces multiples. Maintenant, pour la première fois, il se heurtait nez à nez à l'agent de la police politique, rusé, rompu à son métier, qui essayait de toutes les manières de dérouter sa victime. Il convient d'ajouter qu'aux révolutionnaires manquant d'expérience ou ne se rendant pas suffisamment compte des conséquences éventuelles de leur attitude pendant l'interrogatoire, les agents provocateurs parvenaient quelquefois à arracher les renseignements désirés.

C'est pourquoi la question de la conduite à tenir pendant les interrogatoires a acquis, dans le mouvement révolutionnaire russe, une si grande importance.

## II

A la suite d'une longue expérience acquise sous le tsarisme, les bolchéviks russes sont arrivés à cette conclusion que la tactique la plus rationnelle pendant les interrogatoires était le refus de toute déposition. Pour comprendre la raison d'une pareille attitude il faut considérer les procédés employés par des agents de l'Okhrana pour obtenir des prévenus les renseignements nécessaires pour « nourrir » le procès.

Figurez-vous l'état du révolutionnaire tombé entre les mains de l'ennemi. Isolé du monde extérieur, il languissait en prison un mois, deux mois... attendant l'interrogatoire. C'était pour ainsi dire la préparation morale de l'interrogatoire. Sur ces entrefaites, les agents de la police politique, aidés de documents, se livraient à une étude minutieuse de la personnalité du révolutionnaire. Par des allusions au triste sort réservé à leur fils, frère, sœur, ils cherchaient à influencer les parents, et à les pousser à conseiller au détenu de faire des « aveux complets », seul moyen d'adoucir son sort.



Un mois ou deux après, suivant la documentation recueillie, en appelait enfin le détenu à l'interrogatoire. Les procédés appliqués par les agents instructeurs de l'Okhrana variaient avec la situation sociale et la personnalité du prévenu. Pour un ouvrier, les procédés de l'interrogatoire étaient assez primitifs. En raison de la grossièreté des mœurs de la Russie tsariste et de la conception des classes dirigeantes pour lesquelles l'ouvrier était un être inférieur, l'agent provocateur cherchait à terroriser le détenu dès le début. « Si tu n'avoues pas, fils de chien, je te ferai pourrir en prison, je ne te laisserai pas partir vivant d'ici », telle était la menace classique des hommes de l'Okhrana. Et ce n'est que devant un ouvrier révolutionnaire expérimenté ayant déjà fait de la prison que l'agent provocateur devenait plus « coulant ». Dans ce cas, on appliquait à l'ouvrier les procédés dont on usait envers les révolutionnaires professionnels.

C'était des procédés « raffinés ». Le détenu se trouvait en présence non d'un ennemi implacable, d'un bourreau qui allait le supplicier, non d'un adversaire ricanant de joie, se délectant à la vue de la victime tombée entre ses mains, mais d'un homme « humain », plein de compassion pour le « malheur » du détenu. Un « entretien » s'engageait. Le ton en était excessivement poli, le visage de l'homme de l'Okhrana exprimait sa sollicitude pour le sort du détenu. Il lui offrait d'excellentes cigarettes, (le détenu n'avait pas fumé depuis longtemps), il lui faisait apporter du thé avec des biscuits, parfois un bon repas du restaurant voisin.

« Vous êtes encore jeune, lui disait-il, la vie toute entière est devant vous. Une peccadille pourrait gâcher toute votre existence. Mais avec toute la sympathie que j'éprouve pour vous, il m'est difficile de vous secourir, car de lourdes charges vous accablent. Tous les docu-

ments dont nous disposons témoignent contre vous. Une punition sévère vous attend. Votre salut est dans une déposition sincère et véridique. Si vous la faites, nous pourrions peut-être vous libérer complètement. L'autre jour est venue vous voir votre maman. N'avez-vous pas pitié d'elle? La pauvre femme est accablée de chagrin et cela à cause de vos lubies révolutionnaires. Si vous êtes condamné aux travaux forcés, elle en mourra de douleur. »

C'était là un préambule. Si cela restait sans effet, l'homme entamait une conversation à bâtons rompus pour inciter le détenu à la franchise. En cas de réussite, l'agent de l'Okhrana pouvait ainsi définir par les conceptions théoriques du prévenu, le parti auquel il était affilié. Dans ces entretiens, les provocateurs (il s'agit bien entendu de mouchards d'espèce supérieure) faisaient souvent preuve d'une grande connaissance des questions politiques. Cette science était certes superficielle, mais suffisait à leur « stricte spécialité ». Disposant de toute la littérature illégale, ils étaient mieux placés que les révolutionnaires pour se tenir au courant. Dans cet ordre d'idées s'était distingué le chef de la police politique de Moscou, Zoubatov<sup>1</sup>, qui a créé

---

1. Zoubatov, ancien chef de la police politique de Moscou, initiateur et « fondateur » du socialisme policier connu sous le nom de socialisme à la Zoubatov. Fort de l'appui du gouvernement tsariste et de l'appareil de l'Okhrana, Zoubatov a créé, vers 1890-1905, une série d'organisations ouvrières dirigées par des agents de la police politique et destinées à combattre le mouvement ouvrier révolutionnaire qui avait pris à cette époque une extension considérable. La « plateforme » de ces organisations recrutées parmi les ouvriers politiquement inconscients et n'ayant pas encore rompu tous les liens avec la campagne, se ramenait en substance à ceci : La révolution et les « libertés » politiques sont nécessaires aux intellectuels, quant aux ouvriers ce qu'il leur faut c'est améliorer leur situation matérielle ; or, cela

une école de mouchards « éclairés ». A ses appâts ont mordu, par manque d'expérience, bien des révolutionnaires qu'il était parvenu à convaincre par sa sincérité affectée. Des « discussions » avec les révolutionnaires emprisonnés, il tirait pour l'Okhrana une précieuse documentation lui permettant de connaître les effectifs des organisations révolutionnaires.

Après ces conversations « libres », l'agent provocateur abordait le « fond de la question ». L'interrogatoire commençait. Si le détenu s'était « entretenu » avec l'agent provocateur avant l'interrogatoire, la moitié de la besogne était déjà consommée. Sans s'en douter, le prévenu continuait la conversation. L'agent cherchait à déconcerter son interlocuteur par la précision de ses renseignements : « Tel jour à telle heure vous avez été à tel endroit, porteur d'un colis de telles dimensions, enveloppé de papier de journal, vous y

---

est parfaitement possible dans le cadre de l'autocratie capable de défendre les intérêts des travailleurs. Pour consolider sa popularité dans les masses ouvrières, Zoubatov et ses agents étaient contraints de recourir à l'organisation de grèves ce qui n'avait pas laissé d'amener des conflits avec la grosse bourgeoisie qui se refusait à faire les frais des expériences policières. Dans ces conflits le système de Zoubatov subit la première brèche. Mais la défaite finale lui fut infligée la veille de la première révolution où les cadres des organisations de Zoubatov ne purent plus résister à l'assaut du mouvement révolutionnaire de classe du prolétariat et où ces organisations commencèrent objectivement à servir la révolution. La « gaponiade \* » a été le chant du cygne du système de Zoubatov. Après le 9 janvier, les illusions du socialisme policier étaient toutes dissipées.

Zoubatov cherchait à répandre sa doctrine parmi les révolutionnaires tombés entre ses mains.

---

\* *Gaponiade*, de Gapon, fameux agent provocateur, qui a dirigé le mouvement ouvrier de la journée du 9 janvier 1905 à Pétersbourg. (N. de l'édit.)

êtes resté tant de temps, vous en êtes sorti en compagnie d'un tel à telle heure et vous vous êtes rendu à tel endroit. » L'emprisonné est ahuri. « Tel jour vous avez pris part à telle conférence où ont assisté telles personnes et où on a discuté de telles questions. » Le détenu est encore plus interloqué. « Vous auriez tort de persister dans votre attitude, nous savons tout. Ces informations, nous les tenons de vos propres camarades. »

Ecrasé par de telles « preuves », le détenu, une fois pris au piège du provocateur, est obligé de déposer. Ou il entre dans la voie des aveux complets, sans épargner les camarades et soi-même, se faisant ainsi involontairement traître, ou il fournit des « explications » pour réfuter les charges, mais alors il s'embrouille dans ses dépositions dont le caractère contradictoire augmente le degré de certitude des preuves de l'Okhrana. Dans les deux cas on aboutit à tirer des renseignements complémentaires devant élucider l'affaire et alimenter le procès.

La tactique des dépositions et des « explications » franches avait de fâcheuses conséquences. Elle permettait aux agents provocateurs de démêler l'écheveau compliqué de l'affaire, leur fournissant le fil conducteur nécessaire pour procéder à de nouvelles arrestations et pour détruire complètement l'organisation, elle conduisait à impliquer les camarades du prévenu dans l'accusation et, dans le cas de fausses dépositions, à la contradiction et à la découverte indirecte de la participation du détenu à l'organisation révolutionnaire.

Les dépositions franches ont souvent été le commencement de la mort politique de leur auteur. Les hommes de l'Okhrana les utilisaient pour compromettre le révolutionnaire aux yeux de l'organisation ou pour essayer d'en faire le collaborateur de l'Okhrana. « Vous affirmez ne pas connaître un tel et ne vous être jamais

rencontré avec lui, disait l'agent provocateur à l'interrogé, mais N., impliqué dans la même affaire, dément votre affirmation; veuillez lire sa déposition. » Rentré dans sa cellule, X., se croyant trahi, s'empressait d'en faire part à tous les camarades de la prison. « N. trahit, soyez sur vos gardes. » Et le camarade tombé par imprudence dans les filets de l'Okhrana se faisait écartier du mouvement révolutionnaire et traînait toute sa vie le boulet de la trahison. Il y avait aussi des cas où l'emprisonné, accablé par la délation de celui qui avait fait des aveux complets, ne trouvait d'autre issue que celle de confirmer ces aveux ou de les infirmer. Quelquefois, poussé par des mobiles tout à fait loyaux, l'interrogé assumait toute la responsabilité et cherchait à mettre hors de cause les autres camarades. Mais seuls les agents de l'Okhrana profitaient de cette conduite. L'interrogé ne parvenait jamais à disculper les autres, et lui-même ou bien s'embrouillait dans des contradictions ou, en cas de confirmation de la délation, risquait de passer traître ou tout au moins de se compromettre aux yeux du Parti.

Au début des années 1900, le cas suivant s'est produit à Kharkov. L'ouvrier Voéïkov, très populaire parmi les ouvriers, déporté pour participation active à la manifestation du 1<sup>er</sup> mai à Kharkov et ramené de l'exil pour déposer dans le procès intenté à l'organisation social-démocrate de Kharkov, se repentit, fit amende honorable et fournit des renseignements exacts. En récompense il fut gracié et remis en liberté.

Mais voilà qu'un des camarades impliqués dans cette affaire s'avisa, arguant de la trahison de Voéïkov, de faire des aveux complets. Et agissant à ses risques et périls, se basant sur les dépositions de Voéïkov, il confirma en partie les dires de ce dernier, les réfuta en partie dans l'espoir de dérouter les gendarmes et de disculper les camarades. En fin de compte, ses dépo-

sitions fournirent une abondante documentation à l'Okhrana et lui-même faillit devenir complice de Voéikov et porter toute la vie la flétrissure de la trahison. Seule une mise au point de cet incident l'a sauvé de l'opprobre et a empêché son nom de figurer sur les listes de traîtres.

Mais il y a eu des cas où des dépositions franches aboutirent à la trahison directe de la cause de la révolution. Les agents de l'Okhrana recouraient au chantage. « Toutes candides que soient vos dépositions, le tribunal, en admettant qu'il vous accorde les circonstances atténuantes, ne pourra pas vous absoudre. Un châtement sévère vous attend. D'autre part, vos dépositions franches, quand vos camarades en auront pris connaissance (car le tribunal ne peut pas les dissimuler) vous compromettront aux yeux des révolutionnaires qui chercheront à tirer vengeance de vous et peut être à vous assassiner. Oui, votre situation est bien délicate... Mais il existe une issue. Il suffit que vous acceptiez de devenir notre collaborateur... Nous ne vous demanderons pas beaucoup. Vous resterez dans l'organisation, vous y travaillerez en nous tenant au courant de tout ce qui s'y passe. Si vous y consentez, nous sommes prêts à tenir secrètes vos dépositions, à vous gracier et à vous épargner une douloureuse destinée. »

« L'ongle embourbé, c'est la perte du pauvre oiseau tout entier. » Dans ces conditions, pas mal de jeunes révolutionnaires ont mordu à l'hameçon des agents provocateurs, astucieux et hypocrites. Leur erreur a été d'avoir pris un ennemi implacable pour un homme avec lequel on peut « causer », d'avoir laissé éteindre un instant la flamme de la haine et du mépris pour l'ennemi. C'est le premier pas vers la déchéance morale du révolutionnaire.

Cependant, le plus souvent, même des révolution-

naires expérimentés firent des aveux sincères mus par les plus pures intentions. Parfois, le révolutionnaire déposait de manière non à se disculper, mais à favoriser les intérêts de l'organisation. Certains révolutionnaires endossaient toute la faute afin de mettre hors de cause un chef de l'organisation, particulièrement précieux. Mais ce n'est qu'appliquée par des révolutionnaires exercés que cette tactique donnait des résultats positifs. En somme, les agents de la police politique savaient fort bien qui était leur ennemi le plus dangereux et ils disposaient d'assez de moyens de ne pas le lâcher une fois qu'il était pris. Mais ce qui importait infiniment plus à l'Okhrana c'était les dépositions elles-mêmes, car elles permettaient de faire la lumière sur l'affaire, de monter un procès et de liquider légalement l'organisation.

Le révolutionnaire n'avait pas intérêt à seconder ses ennemis dans la justification « juridique » de la violence qu'il allait subir. Il n'avait rien à gagner à aider l'ennemi à mettre la main sur l'organisation révolutionnaire. Il en laissait le soin à l'ennemi. Le révolutionnaire échoué dans la prison bourgeoise est un prisonnier de guerre tout à la merci de son ennemi. Dès lors, son devoir est de résister autant que possible à la violence dont il est l'objet. Aussi, à l'époque du tsarisme, le Parti bolchévik recommandait-il à ses membres de s'abstenir de déposer pendant les interrogatoires. En plus de sa propre expérience, en cette matière, le Parti possédait celle des générations révolutionnaires antérieures. Il se remémorait le testament de l'éminent organisateur et conspirateur révolutionnaire de la fin des années 70, membre du Parti *Narodnaïa Volia*, Alexandre Mikhaïlov. « Je vous lègue, frères, ce conseil : établissez une forme unique de déposition en justice avant le jugement, et je vous recommande de refuser toute explication pendant l'enquête judiciaire, si

nets que soient les allégations ou les renseignements de la police politique. Cela vous épargnera bien des fautes. »

Il faut noter que le refus de déposer comportait pour la personne du militant bolchévik de fâcheuses conséquences. Cela n'était pas si facile que cela en avait l'air, et il fallait accepter courageusement les conséquences de cette attitude. Militer dans les conditions illégales ou semi-légales était en général pour le militant bolchévik chose pas du tout aisée et doublement pénible quand le bolchévik se faisait prendre par ses ennemis. Mais le bolchévik est un révolutionnaire et il doit le rester dans toutes les situations.

Comme nous l'avons dit plus haut, l'Okhrana tsariste mettait tout en œuvre pour arracher aux révolutionnaires emprisonnés des renseignements. Cependant, pour en obtenir, elle n'usait pas toujours de la manière douce et n'affectait pas toujours des attitudes « délicates ». C'est surtout aux premiers stades de l'interrogatoire que les agents provocateurs usaient de mansuétude dans l'espoir de faire tomber le détenu dans le panneau. A la suite de la longue expérience du mouvement bolchévik, cette tactique des provocateurs avait commencé à ne plus « rendre ». Les pièges attiraient de moins en moins de victimes. C'est alors qu'ils montrèrent leur véritable figure. Après la révolution de 1905, les agents de la police politique qui discutent avec les bolchéviks de la doctrine marxiste, de la tactique des bolchéviks et des menchéviks, des problèmes politiques, se font de plus en plus rares.

Après la vague de pogroms qui déferla sur toute la Russie à la veille et pendant la première révolution et qui était dirigée par le département de la Police et par les Okhranas locales, après la sanglante répression de la révolution de 1905 par le gouvernement tsariste, l'Okhrana ne pouvait plus compter induire en erreur,



par sa tactique hypocrite des interrogatoires, même les révolutionnaires les moins expérimentés. Le système de Zoubatov avait fait une faillite totale. Zoubatov lui-même avait été révoqué et expulsé de Moscou. On jouait franc jeu et l'homme de l'Okhrana apparut alors dans toute sa nudité d'ennemi implacable du mouvement révolutionnaire. Pendant la sinistre réaction qui suivit l'écrasement de la première révolution, les provocateurs abandonnèrent la tactique des « entretiens » et des « exhortations » pour celle de la terreur. Se sachant vainqueur, l'adversaire cherchait par la crainte à raffermir ses positions.

A cette époque de la révolution russe, l'agent de la police politique a surtout recours, pendant les interrogatoires, à la violence physique pour arracher des renseignements au révolutionnaire. La torture pendant l'interrogatoire est érigée en système. Suspension par les doigts, torsion des bras et des jambes, ingurgitation de fortes quantités d'eau mêlée de pétrole, mutilation des membres, châtiments corporels, — procédés pratiqués aujourd'hui dans les prisons « démocratiques » d'Europe et d'Amérique envers les communistes, tout cela est tiré de l'arsenal des tortures de l'Okhrana tsariste. (On sait que bien des agents de cette dernière, restés sans emploi après la révolution d'Octobre, ont émigré dans les pays limitrophes de l'U.R. S.S.). Les horreurs des prisons capitalistes modernes qui font frémir le monde dit « civilisé » sont, pour les bolchéviks russes, des choses vécues. Beaucoup de bolchéviks tombés à l'époque entre les mains de l'Okhrana conservent encore aujourd'hui les traces des tortures infligées dans les cachots tsaristes.

Les tortures des révolutionnaires emprisonnés revêtaient des formes d'autant plus sauvages que, de plus en plus, les bolchéviks refusaient toute déposition.

Cette tactique était imposée par la situation politique

de l'époque. Pour liquider le plus rapidement possible le mouvement bolchévik, le gouvernement du tsar s'était mis à déférer les bolchéviks aux Cours martiales et aux tribunaux des représentants des ordres, qui appliquaient les articles prévoyant la peine capitale et les travaux forcés. La déportation en vertu des règlements administratifs, sans arrêt de tribunaux réguliers, dans les provinces éloignées de la Sibérie orientale ne donnait pas de résultats désirables, les bolchéviks n'aimant pas à s'éterniser dans l'exil et organisant des évasions quelquefois même en cours de route.

Le gouvernement tsariste avait fermement décidé de mettre hors d'état de nuire les militants bolchéviks.

Dans ces conditions, toute parole imprudente prononcée pendant l'interrogatoire pouvait causer un préjudice irréparable non seulement à l'organisation, mais encore à l'intéressé lui-même. Les tentatives de quelques révolutionnaires pusillanimes de se disculper en faisant des aveux complets n'ont jamais conduit au résultat désiré : une longue détention ou les travaux forcés ne leur étaient pas épargnés.

Le refus de déposer causait au militant bolchévik des souffrances incalculables. Mais c'était des souffrances purement corporelles. Les brimades, les tortures et les mauvais traitements infligés par les bourreaux ne touchaient pas à l'honneur révolutionnaire du bolchévik. Bien au contraire, le refus de déposer sous la menace des tortures dénotait du courage révolutionnaire et du mépris pour les ennemis de la révolution. Par son refus de déposer pendant l'interrogatoire, le bolchévik affirmait sa volonté de se soustraire à toute participation à l'« éclaircissement » de l'affaire. Il va de soi que les agents du gouvernement tsariste disposaient d'assez de ressources pour se débarrasser purement et simplement des bolchéviks sans armes tombés entre leurs mains, de même que de nos jours les agents des gouvernements

capitalistes sont suffisamment pourvus de moyens pour en user ainsi avec les communistes tant détestés. Ils peuvent les tuer à coups de fusil, « pour tentative d'évasion », les étrangler en prison, les assassiner à un coin de rue. Cependant, le gouvernement tsariste, à l'instar des gouvernements fascistes des pays capitalistes modernes, s'efforçait de régler leur compte aux bolchéviks par la voie « juridique », par un procès en règle.

A cette parodie de justice, les bolchéviks russes refusaient leur concours. Et au moment suprême, alors que le bolchévik pouvait encore manifester son activité révolutionnaire, il refusait de déposer, tenant ainsi haut le drapeau révolutionnaire et, désarmé, il faisait encore trembler de frayeur ses ennemis.



La filature du bolchévik ne cessait pas avec son arrestation. L'Okhrana utilisait le séjour du bolchévik en prison et son attitude même pour se procurer des renseignements en vue de l'instruction. A cet effet, elle plaçait dans la prison ses agents, sous des dehors révolutionnaires, avec les bolchéviks (s'ils logaient dans une cellule commune) ou à côté (si le bolchévik était au régime cellulaire). On tablait sur l'inexpérience du novice ou sur son imprudence pour connaître ses secrets. L'agent de l'Okhrana cherchait à capter la confiance et l'amitié du détenu afin de se renseigner sur l'affaire. Parfois, après un long séjour dans une même cellule, si l'agent connaissait bien son métier et n'éveillait pas de soupçons par sa conduite, cette manœuvre réussissait. Le besoin de sociabilité du révolutionnaire, privé de liberté, l'incitait souvent à la franchise avec ses co-détenus lui faisant oublier la nécessité d'observer le secret jusque dans la prison. C'est que les novices s'imaginaient que le secret devenait inutile,

une fois franchi le seuil de la prison. Les agents provocateurs savaient mettre à profit ce sentiment : en plus des entretiens, ils cherchaient à se faire donner des *documents* par le prévenu. Ils se chargeaient de la transmission hors de la prison de lettres que l'on photographiait pour les joindre ensuite au dossier comme pièce à conviction à charge contre le bolchévik.

Mais si le bolchévik ne se laissait pas aller à la franchise, les provocateurs se bornaient à surveiller leurs victimes. Ils épiaient la conversation des bolchéviks entre eux, notaient les coups au moyen desquels les bolchéviks communiquaient des différentes cellules. Dans les deux cas, ils se procuraient des renseignements pour leur rapport à l'Okhrana.

Dans les cas les plus fréquents où le bolchévik était placé dans une cellule isolée, le provocateur occupait la cellule voisine. Dès son entrée dans la cellule, le bolchévik arrêté entendait des coups de doigt frappés sur la cloison (alphabet des emprisonnés) demandant : Quel est ton nom ? pour quelle affaire es-tu là ? dans quelles conditions as-tu été arrêté ? qui a été pris avec toi ? Les novices dans l'action illégale prenaient ce « correspondant » pour un camarade et donnaient ainsi dans le panneau. Ultérieurement, l'agent provocateur parvenait (si le bolchévik n'avait pas reçu à temps l'avertissement : « Camarades, méfiez-vous, un tel, de la cellule une telle, est un agent provocateur ») à gagner la confiance du détenu, à se charger de sa correspondance, de la transmission de ses lettres au dehors (c'est-à-dire à l'Okhrana).

Il faut noter qu'en plus des agents de l'Okhrana (que l'on n'introduisait que dans des cas exceptionnels), toute l'administration pénitentiaire (chefs de prison, aides, surveillants) espionnait les bolchéviks détenus et faisait part de ses observations aux services de la police politique.

Aussi, la règle suivante avait-elle été adoptée : en prison, le bolchévik est tenu à un secret aussi strict qu'en liberté.

### III

Le bolchévik est un révolutionnaire. Il met au-dessus de tout les intérêts de la révolution, ceux de sa classe, de son parti. S'il refusait de déposer pendant l'interrogatoire pour être ainsi utile à son parti, par contre, au cours du procès judiciaire, il faisait du prétoire une tribune du haut de laquelle il dénonçait ses ennemis de classe, exposant aux larges masses le programme et la tactique de son parti. Quoique le huis clos fût de rigueur dans les procès « politiques », que les juges fussent des fonctionnaires tsaristes et les représentants de la noblesse et de la bourgeoisie (les représentants des « ordres »), que les comptes rendus des procès ne parussent jamais dans la presse, les discours des révolutionnaires étaient publiés dans les journaux clandestins et diffusés dans les masses. Ces discours formaient une excellente matière d'agitation et servirent longtemps à éduquer des générations de révolutionnaires. Comme aux interrogatoires, pendant le procès les bolchéviks s'inspiraient de l'expérience des générations révolutionnaires du passé. Vers 1870-80, le gouvernement tsariste ne s'était pas encore avisé d'appliquer des procédés simplifiés pour se débarrasser des révolutionnaires. La déportation par voie administrative dans les provinces « éloignées » ou « pas très éloignées » ne fut mise en œuvre que plus tard. A cette époque, le gouvernement tsariste s'efforçait de communiquer aux procès politiques l'apparence de procès judiciaires. On connaît la tentative avortée du gouvernement tsariste de renvoyer l'affaire de Véra Zassoultch, qui avait attenté à la vie du général Trépov, au

tribunal le plus démocratique de la Russie tsariste, la cour d'assises. Véra Zassoulitch fut acquittée ce qui dégoûta le gouvernement tsariste de recommencer de telles expériences. Les affaires « politiques » furent dorénavant soumises à la juridiction des cours martiales ou au tribunal des représentants des ordres, c'est-à-dire des ennemis les plus déterminés des travailleurs.

Pour montrer les enseignements tirés par les bolchéviks de l'expérience des révolutionnaires des années 70, quant à la tactique à suivre pendant le procès, nous reproduirons des passages des discours aussi éloquents que caustiques de deux révolutionnaires de l'époque, l'intellectuel roturier Hippolyte Mychkine et le tisserand Pierre Aléxiév.

Mychkine fut arrêté, avec plusieurs centaines de révolutionnaires, pour propagande parmi les paysans, propagande qui, dans la première moitié des années 70, avait touché de nombreuses régions de la Russie. Le gouvernement s'empara sur divers points du pays de centaines de propagandistes et fabriqua un procès judiciaire en vue de liquider le mouvement révolutionnaire de l'époque. 193 personnes furent impliquées dans l'affaire (d'où le nom de « procès des 193 » sous lequel il est entré dans l'histoire). Ce fut le premier grand procès politique dont les participants reçurent le baptême révolutionnaire et jouèrent par la suite un rôle considérable dans le mouvement révolutionnaire. Mais les prévenus ne formaient pas une unique organisation dirigée par un centre unique. Sous l'influence des idées bakounistes qui dominaient alors les esprits, la jeunesse intellectuelle abandonnait les écoles, le foyer domestique, renonçait à sa vie coutumière pour aller « au peuple », à la campagne où elle exerçait un travail (instituteur, infirmier, ouvrier) lui permettant de vivre près des paysans, plongés depuis des siècles dans la misère et dans l'oppression, et de les réveiller à la

conscience politique. Mais toute cette foule de jeunes n'était pas groupée dans une organisation au sens moderne du mot. Il s'agissait plutôt d'un mouvement lié par la communauté des idées qui régnaient parmi les intellectuels de l'époque. Aussi, le procès des 193, artificiellement monté par le gouvernement, avait-il mis à jour non l'organisation, mais les idées révolutionnaires de l'époque. Un porte-parole éloquent de ces idées et de l'intransigeance révolutionnaire à l'égard de l'ennemi du peuple, ce fut Hippolyte Mychkine.

Il s'est écoulé, depuis, près d'un demi-siècle. Bien des événements, de portée mondiale, ont eu lieu depuis lors, et aujourd'hui encore, en lisant le discours de Mychkine, on ne peut pas s'empêcher d'admirer le courage révolutionnaire passionné de Mychkine au cours de ce procès. Au lieu d'un « prévenu » on voyait un juge redoutable stigmatisant les « juges » qui, du haut de l'estrade, exerçaient leur vengeance. Malgré la résistance acharnée du président, un sénateur (les débats s'étaient déroulés dans une séance spéciale du Sénat) qui l'interrompait à chaque instant, Mychkine parvint à exposer l'essentiel de ses idées.

Le président du tribunal voulait imposer à Mychkine le cadre de l'accusation formulée contre lui sans lui laisser attaquer en rien le gouvernement tsariste et établir la situation réelle du pays et de la paysannerie. Mychkine s'efforça de surmonter ces obstacles et de renseigner le pays sur les idées du mouvement révolutionnaire, de démasquer la politique du gouvernement autocratique et de broser un tableau des souffrances du peuple. Une âpre bataille s'engagea entre le prévenu et le président, et qui devait se terminer par l'expulsion de Mychkine et par la suspension de la séance.

Cette lutte commença dès le début de l'interrogatoire de Mychkine. A la formule traditionnelle du président :

Prévenu Mychkine, vous êtes accusé d'avoir participé à une société secrète illégale ayant pour but de renverser et de modifier, dans un avenir plus ou moins rapproché, le régime politique du pays.

Mychkine répondit :

J'avoue être membre non d'une société illégale, mais du Parti social-révolutionnaire.

Et il poursuivit :

Nous formons une parcelle du grand parti social-révolutionnaire si nombreux en ce moment en Russie, si l'on entend par ce mot la multitude des gens qui partagent nos convictions, dans leurs grandes lignes et non dans les détails, des gens entre lesquels il existe une liaison interne, cependant assez réelle, déterminée par l'unité du but et par la plus ou moins grande uniformité des moyens de l'action pratique.

Ensuite, Mychkine, surmontant la résistance du président qui l'arrêtait à chaque mot, et essayait de le maintenir dans le cadre de l'accusation, décrivit la détresse du peuple, son exploitation, son oppression politique, l'histoire des mouvements populaires et s'attacha à prouver que le programme et la tactique du « Parti social-révolutionnaire » répondent entièrement aux aspirations et aux besoins du peuple.

Suivant la coutume établie, le réquisitoire imputait aux prévenus : l'atteinte à la religion, la négation de la science. Mychkine répudia avec indignation ces accusations.

Dans l'idéal social dont la réalisation constitue le but de mon activité, déclara-t-il, il n'y a pas place aux châtiements pour diffusion d'idées, si nocives soient-elles, y compris les idées religieuses, pour conversion à l'hérésie, pour observation ou inobservation des rites prescrits par telle ou telle confession, etc. En un mot, il n'y a pas de place pour la violence envers la pensée ou la conscience individuelle.



Selon notre conception, il ne doit pas y avoir de force qui oblige, sous menace de punition, de mentir et de faire l'hypocrite...

Le président ayant déclaré : « En ce moment comme auparavant, nul ne vous oblige à mentir et à faire l'hypocrite. Veuillez vous abstenir de pareilles insinuations », Mychkine répondit :

D'après nos lois en vigueur, je ne puis pas, au risque d'être traité en criminel de droit commun, abjurer l'orthodoxie pour une autre religion, par conséquent la loi m'oblige à l'hypocrisie.

Et le président ne trouva rien de mieux que de déclarer que le prévenu n'avait pas le droit de critiquer les lois existantes.

De l'attitude de plus en plus furieuse du président qui arrêtait Mychkine à chaque phrase, il ressortait clairement qu'il était inutile de continuer. Tout ce qu'il y avait à dire était déjà dit. On s'en rendit surtout compte quand Mychkine fit une déclaration au sujet des tortures dont on avait usé à son égard lors de l'interrogatoire. Le président qualifia cette déclaration dénuée de tout fondement et lorsque Mychkine alléguait ses déclarations écrites au procureur, le président répondit que cela était du ressort du parquet, lequel n'est pas soumis à la juridiction du tribunal. Alors Mychkine prononça son dernier discours que le gendarme ne lui laissa pas achever. Voici ce discours :

Après les nombreuses interruptions dont j'ai été honoré par M. le président, il ne me reste qu'à faire une déclaration qui sera probablement la dernière. Aujourd'hui j'ai acquis définitivement la conviction que mes camarades avaient raison de refuser à l'avance toute explication au tribunal, dans l'idée qu'en dépit de l'absence de publicité des débats on ne nous laisserait pas faire toute la lumière sur le caractère véritable de l'affaire. Maintenant il est évident pour tout le monde qu'ici à chaque mot sincère on

ferme la bouche au prévenu. Maintenant je puis, j'ai parfaitement le droit d'affirmer que ce n'est pas une justice, mais une comédie, voire même quelque chose de pire, de plus répugnant et de plus honteux... (sur ces paroles, les gendarmes s'emparèrent de Mychkine, lui fermant violemment la bouche et il parvint à achever d'une voix étouffée) ...qu'une maison de tolérance. Là, les femmes pressées par la misère, vendent leur corps, ici, des juges enfoncés dans l'ignominie, dans la servilité, mus par l'appât de l'avancement et de hauts traitements, vendent la vie d'autrui, prostituant la vérité et la justice, ce qu'il y a de plus sacré pour l'humanité.

Mychkine fut emmené de vive force ; le vacarme éclata dans les tribunes, la salle fut évacuée.

Le discours du tisserand Pierre Alexéiev, prononcé en 1877 (procès des 50), est tout imprégné de conscience de *classe*. Ce n'est plus l'intellectuel roturier allant « au peuple » pour l'inciter à la révolte, ni le justicier des souffrances du peuple, mais un authentique prolétaire qui s'est réveillé et a compris les intérêts et les tâches de sa classe. Son instinct de classe l'emporte sur les dogmes populistes auxquels il a été initié dans l'entourage de Sophie Bardina, et au cours du procès on a vu, pour la première fois dans l'histoire du mouvement révolutionnaire, se dresser un prolétaire conscient des intérêts de sa classe qui a payé de sa personne pour connaître toutes les horreurs de l'exploitation démesurée du capitalisme russe et de l'oppression politique du tsarisme. Au tribunal, face aux juges du tsar, se dressait non un ouvrier abêti par l'exploitation, mais un prolétaire révolutionnaire qui présentait à ses ennemis de classe des notes à régler.

Il décrivit en des termes d'une simplicité saisissante la situation de l'ouvrier. 17 heures de travail par jour, salaire quotidien 40 copeks, dont on retranche des amendes pour des futilités. D'autre part, l'abrutissement moral des ouvriers, les humiliations que leur

infligent les exploiters qui les traitent en bêtes de somme. Il déclara :

Dans les conditions actuelles, les ouvriers sont placés dans l'impossibilité de satisfaire à leurs besoins les plus élémentaires.

Est-ce que nous avons des loisirs pour nous instruire ? Est-ce qu'on nous donne, à nous autres pauvres, quelque instruction dans notre enfance ? Nous manquons de livres utiles et accessibles à l'ouvrier. Où et que peut-il apprendre ? Examinez la littérature populaire russe. Rien n'est plus écœurant que les livres qu'on édite chez nous à l'usage du peuple : des livres comme Bova Korolévitich, Yeroslan Lazarévitch, Vanka Kain, *le Fiancé dans l'encre* et *la Fiancée dans la soupe aux choux*, etc.<sup>1</sup> C'est pourquoi dans le peuple ouvrier se sont formées de bizarres conceptions sur la lecture : « Les livres sont amusants ou pieux ». Telle est la réalité. Et le gouvernement a tort de croire que les ouvriers ne s'en rendent pas compte.

Ne voyons-nous pas qu'autour de nous, tous s'enrichissent et s'amuse à nos dépens ? Sommes-nous donc si bêtes que de ne pas comprendre pourquoi nous sommes si mal payés et où passe le fruit de nos peines ? Les uns, sans travailler, vivent dans l'opulence et la richesse... Le peuple ouvrier, quoique laissé à l'état primitif et privé de toute instruction, regarde tout cela comme un mal passager et le gouvernement comme le pouvoir politique temporairement usurpé par la force.

Quelle est l'issue à la situation ? Pierre Alexéiev estime qu'il faut avant tout renverser l'autocratie qui prend fait et cause pour les capitalistes. Cette pensée de Pierre Aléxiéev fut une audacieuse innovation à une époque dominée par le bakounisme qui rejetait comme inutile la lutte pour la liberté politique et prêchait la révolution sociale.

Le peuple travailleur de Russie — ainsi a-t-il terminé son discours — n'a à compter que sur ses propres forces.

---

1. Contes populaires d'une futilité déconcertante. (*Note de l'édit.*)

Il n'attend de secours de personne excepté de la jeunesse intellectuelle... (Le président s'exclame : « Taisez-vous ». Pierre Alexéiev élève la voix.) ...et le joug du despotisme protégé par les baïonnettes des soldats sera brisé...

D'après l'avocat qui assista le prévenu, le discours de Pierre Alexéiev produisit sur le public et même sur les gardes de l'accusé une impression si forte que presque tous en restèrent stupéfiés. « Si, déclara l'avocat, Alexéiev s'était dirigé vers la sortie, personne ne l'aurait arrêté, tout le monde avait perdu la tête. »

Le discours de Pierre Alexéiev fut diffusé pendant des dizaines d'années en milliers d'exemplaires comme la meilleure brochure d'agitation.

Des révolutionnaires des années 70, les bolchéviks ont hérité le courage et l'intransigeance révolutionnaires. Pendant les procès, les bolchéviks, loin de se « justifier », attaquaient. Mais ils ont aussi innové en connexion avec la situation politique devenue plus complexe en Russie vers 1900. Il ne suffisait plus de flageller, dans les tribunaux, le régime gouvernemental et l'exploitation du capitalisme en Russie. Il fallait exposer en public le programme et la tactique des autres partis révolutionnaires clandestins. Les réquisitoires et les discours des procureurs mettaient dans le même sac tous les partis auxquels ils appliquaient un même article du code pénal traitant de ceux « qui tendent au renversement, dans un avenir plus ou moins rapproché, du régime existant ». Pour le procureur, bolchéviks, socialistes-révolutionnaires, menchéviks, étaient tous des « criminels » de la même espèce plus ou moins dangereux. La différence était en quelque sorte quantitative. Cela compliquait sensiblement la tâche du bolchévik pendant le procès. Son plaidoyer prenait le caractère d'un discours politique où il devait clairement énoncer le programme, la tactique et les objectifs politiques courants du Parti. Ce que l'on demandait au bol-

chévik pendant le procès, c'était non des discours éloquents, mais un tableau sobre et précis des tendances du Parti.

C'est ce trait essentiel qui caractérise les bolchéviks où cette particularité ressort avec le plus de relief de la veille de la première révolution. Comme exemple de circonstances, nous allons reproduire des passages de deux discours : l'un de Léon Goldmann, affilié au groupe *Iskra* et impliqué dans l'affaire de l'imprimerie clandestine de Kichinev, l'autre de Bogdan Knounianz, prononcé au procès du Comité de Moscou du Parti bolchévik (1904).

En 1901, les agents de l'Okhrana découvrirent à Kichinev l'imprimerie clandestine du groupe social-démocrate *Iskra* dont l'aile gauche devait par la suite donner naissance au Parti bolchévik. Dans l'imprimerie, la police avait mis la main sur un groupe de militants social-démocrates ayant à leur tête Léon Goldmann. Après une enquête judiciaire de deux ans pendant laquelle les prévenus furent soumis au régime cellulaire, l'affaire est venue devant la cour des représentants des ordres. Les débats ont eu lieu à huis clos.

Selon l'usage établi, le réquisitoire ramenait le « crime » à la « mutinerie » contre le pouvoir suprême et il considérait de ce point de vue les ouvrages littéraires saisis lors de la perquisition à l'imprimerie. Les agents incapables de l'incapable gouvernement tsariste se souciaient moins d'analyser le mouvement révolutionnaire que d'appliquer à l'affaire donnée tel article de la loi prononçant la date d'un long emprisonnement, ou la déportation en Sibérie orientale, etc. Il va de soi que, dès lors, tout le mouvement révolutionnaire de Russie revêtait, dans l'interprétation du procureur, une couleur unique admettant quelques légères nuances déterminées non par le caractère de tel ou tel parti révolutionnaire, mais par le degré de « culpabilité » des

révolutionnaires jetés sur le banc des accusés, quelquefois appréhendés au hasard. Dans ces conditions, la tâche du militant social-démocrate, plus tard du bolchévik, était de replacer au tribunal l'affaire sur le terrain des principes et de faire connaître au pays le caractère véritable de son parti, de formuler son programme et sa politique. Bref, le bolchévik devait devant la justice faire ce qu'il faisait dans la vie réelle : propager les idées et le programme de son parti et appeler les masses à combattre pour les revendications inscrites sur son drapeau.

C'est à ce point de vue que se plaça, dans son discours, Léon Goldmann.

J'avoue, déclara-t-il, avoir participé aux travaux de l'imprimerie clandestine de Kichinev qui imprimait des ouvrages social-démocrates. Mais j'ai été extrêmement étonné quand j'ai appris par le réquisitoire que j'étais inculpé d'« excitation à la mutinerie ». Je repousse catégoriquement cette accusation. La social-démocratie n'a rien de commun avec l'émeute. Social-démocrate, je suis affilié au Parti social-démocrate ouvrier de Russie.

Léon Goldmann aborda ensuite l'exposé du programme et des objectifs du Parti social-démocrate.

Il faut noter que la position de Léon Goldmann devant la justice était plus favorable que celle de nos prédécesseurs des années 70 et 80. A cette époque, l'aile révolutionnaire de la social-démocratie groupée autour de l'*Iskra* où Lénine jouait un rôle dirigeant, triomphait dans la lutte contre les éléments opportunistes (« économicisme ») à l'intérieur de la social-démocratie. Dans cette lutte, ont été forgés les éléments essentiels du programme et de la tactique de la social-démocratie révolutionnaire. Parallèlement à ce processus *intérieur*, avait lieu un processus *extérieur* : le Parti se séparait du néo-populisme (le parti socialiste-révolutionnaire) et du mouvement libéral, ce qui nécessitait une vive

lutte menée de front par le groupe *Iskra* avec Lénine en tête. Au cours de cette lutte engagée sur plusieurs fronts, la social-démocratie révolutionnaire a élaboré son corps de doctrine et créa le courant appelé à devenir plus tard le bolchévisme.

L. Goldmann était suffisamment documenté pour prendre la parole au procès. Il avait la possibilité de montrer, dans toute son ampleur, le programme de l'*Iskra*, de prouver qu'il ne s'agissait point d'une « mutinerie », mais de la *révolution* dont l'hégémonie appartient au prolétariat dirigé par la social-démocratie.

Le discours de L. Goldmann offre un autre aspect qui le distingue des discours de nos prédécesseurs dans les procès politiques. C'était le révolutionnaire de l'époque de l'aube de la révolution en marche.

Goldmann déclara :

Nous sommes jetés sur le banc des accusés ; mais nous ne sommes pas des criminels, nous sommes des prisonniers de guerre, le gouvernement le prouve par toute son attitude à notre égard... Le gouvernement nous a arrachés à l'armée révolutionnaire active et nous ayant déférés au tribunal, après une détention préventive de deux ans, essaie de nous charger de la responsabilité de l'incendie révolutionnaire qui a embrasé toute la Russie. Mais où est la vérité ? En faisant paraître des tracts et des brochures dans l'imprimerie clandestine que nous avons créée, nous voulions protester ainsi contre le silence forcé auquel le gouvernement a condamné le pays ; nous allions ainsi au devant d'un besoin depuis longtemps accumulé dans le peuple, celui de la parole libre qui se fait si vivement sentir dans les couches les plus larges du peuple et de la société. Et si, au point de vue du gouvernement autocratique, nous avons commis un crime, la responsabilité en incombe non à nous seuls, mais à une portion énorme de la population de la Russie dont nous avons exécuté la volonté. Mais tout un peuple ne peut commettre de crime. La volonté du peuple est une loi. Et quand un gouvernement veut juger le peuple, c'est dire que l'heure a sonné où le peuple doit mettre son gouvernement au banc des accusés. Ayant déclaré presque toute la Russie en état de surveillance renforcée, le gouvernement a ainsi proclamé

tous ses citoyens suspects sous le rapport politique. Et tous les suspects, c'est-à-dire tous ceux en qui la soumission servile a fait place au sentiment du devoir civique doivent adhérer au mouvement révolutionnaire et gagner les rangs des combattants pour la libération de la Russie du joug de la bureaucratie qui édifie son bien-être sur des flots de sang du peuple. C'est ce que j'ai fait en citoyen loyal de ma patrie. J'ai épousé la cause de cette armée de combattants. A cette cause sacrée, j'ai donné toutes mes forces et toutes mes facultés.

\*

Seul le porte-parole d'un parti pour lequel les voies et les perspectives de la révolution étaient clairement tracées, d'un parti qui conduisait les masses à la lutte et à la victoire, pouvait tenir un tel langage.

Le discours remarquable de sobriété et de pénétration du bolchévik Bogdan Knounianz est un symptôme de la révolution montante.

Le procès se déroula le 30 mars 1905 vieux style, c'est-à-dire après les événements du 9 janvier.

Lors de l'arrestation de Bogdan Knounianz, on a trouvé sur lui le manuscrit d'un tract signé « Le Comité de Moscou du Parti ouvrier social-démocrate de Russie ». C'était la seule charge « juridique » relevée contre lui. Si Bogdan Knounianz s'était placé au point de vue de sa défense judiciaire, il n'aurait pas eu beaucoup de peine, étant donné la fragilité des « preuves », à réduire à néant l'incrimination d'affiliation au Comité de Moscou et se faire acquitter. Il faut tenir compte du désarroi qui s'était emparé des agents du gouvernement tsariste après le 9 janvier. Mais il ne s'était pas engagé dans cette voie. Révolutionnaire et bolchévik, il avait décidé d'utiliser la salle des audiences pour la cause de son parti.

Lorsque le président de la Cour eut donné lecture du décret du ministre de la Justice ordonnant le huis



clos et qu'il eut répondu par la négative à la question de Knounianz : « La Cour peut-elle passer outre à ce décret ? », Bogdan Knounianz fit la déclaration suivante :

Le huis clos rendant impossible le contrôle de l'opinion publique, seul juge dans le litige entre les révolutionnaires et le gouvernement, j'estime inutile ma participation aux débats judiciaires et je vous avertis que je ne répondrai pas aux questions. Je me réserve le droit de prononcer le dernier mot, croyant de mon devoir révolutionnaire de saisir toutes les occasions qui se présentent pour propager mes idées.

L'expérience du mouvement révolutionnaire n'a pas manqué d'exercer son influence sur les procureurs du tsar. Dans le procès de Bogdan Knounianz, le procureur a prononcé un réquisitoire plus ou moins bien construit. Il a défini la physionomie politique du Parti ouvrier social-démocrate de Russie, montré son caractère international, l'analogie de son programme et de ses conceptions théoriques avec ceux des partis socialistes d'Occident, ses objectifs socialistes que la révolution sociale est appelée à réaliser. Mais la social-démocratie russe, à la différence de la social-démocratie occidentale qui se livre à l'agitation et la propagande pacifiques de ses idées, convie, d'après le procureur, les ouvriers à multiplier les émeutes et les violences de masse. Pour le procureur, c'est la reprise du mouvement séditieux de Pougatchev<sup>1</sup>.

Dans son analyse de la caractéristique de la social-démocratie fournie par le procureur, Knounianz déclara :

Il [le procureur] avait parfaitement raison de dire que notre programme et l'ensemble de nos conceptions théoriques

---

1. Pougatchev, célèbre insurgé russe du xviii<sup>e</sup> siècle, avait pris la tête d'un vaste mouvement populaire dirigé contre les seigneurs et l'autocratie. Décapité en 1775 (*Note de l'édit.*)

portaient un caractère international et qu'ils tirent leurs origines des fondateurs du socialisme international, Marx et Engels. Il a judicieusement indiqué notre principal objectif, le socialisme et l'unique voie de sa réalisation, la révolution sociale, à laquelle conduit, selon notre profonde conviction, toute notre évolution économique. Nous avons la certitude que ni les réformes spéciales ni les améliorations partielles n'amèneront en régime bourgeois, le prolétariat au socialisme, mais une lutte sans pitié contre la base de ce régime, la propriété des moyens de production, et que seul le passage de ces derniers aux mains de la collectivité mettra un terme à l'exploitation des couches sociales les unes par les autres. La dictature du prolétariat, la prise du pouvoir politique par la classe ouvrière en est la condition indispensable.

Au moment où se déroulaient les débats de l'affaire de Knounianz, la vie politique bouillonnait débordante en Russie. L'échec du tsarisme dans la guerre russo-japonaise, la recrudescence du mouvement ouvrier après les événements du 9 janvier, les progrès du mouvement paysan, l'intensification du mouvement libéral bourgeois, tout cela avait démoralisé le gouvernement autocratique à qui le terrain échappait sous les pieds. Dans le tsarisme était ébranlée son assurance d'antan. La révolution approchait du monstre qu'elle allait étrangler.

Le discours de Knounianz brossa un éclatant et fidèle tableau de l'époque.

M. le procureur, déclara-t-il, insiste avec un zèle particulier sur les dernières lignes du tract contenant des appels et cette exclamation : « A bas l'autocratie ! » Mais existe-t-il dans notre pays un honnête homme qui ne se rende pas compte que seule l'abolition de l'autocratie est susceptible de tirer notre pays de l'impasse où l'a amené la politique rapace de la bureaucratie et d'imprimer une impulsion au développement de ses forces culturelles... Après l'action héroïque du prolétariat de Pétersbourg, après les grèves révolutionnaires qui ont déferlé sur tout le pays, après l'unanime grève de protestation des étudiants de toutes les grandes écoles du pays, après les troubles agraires qui ne

cessent plus et enfin après le mouvement qui a touché des couches sociales auparavant inertes de la société éclairée, il n'est un secret pour personne que l'autocratie tire à sa fin. Dans un mois ou deux, la redoutable vague de la révolution populaire balayera définitivement cette survivance de notre passé barbare. Et dès lors, messieurs les juges, ce procès n'est-il pas un non-sens? Si vous étiez conséquents avec vous-mêmes, vous auriez dû mettre sur le banc des accusés tout le peuple russe. Mais alors sait-on bien qui serait le juge et qui serait l'accusé.

Notre justice n'a pas la certitude que ses arrêts sont exécutoires et que tout son travail n'est pas une pure perte de temps. Prenons par exemple le procès actuel. Aux termes des articles 126 et 129 que le procureur applique à mon cas je dois être puni de huit ans de travaux forcés ou de la déportation à perpétuité en Sibérie. Mais n'est-il pas ridicule, messieurs les juges, de parler aujourd'hui de telles peines? Y a-t-il parmi vous quelqu'un pour penser sérieusement que l'autocratie tiendra encore, je ne dis pas huit ans, mais un an ou deux? Ne faut-il pas être un pince-sans-rire pour réclamer la déportation à perpétuité alors que nul d'entre vous n'a la certitude du lendemain? Toute la Russie est en proie à une effervescence bouillonnante. Du jour au lendemain il ne restera pierre sur pierre ni de l'ancien gouvernement ni de tout ce fatras d'arrêts et de verdicts judiciaires et ceux que vous avez jetés aujourd'hui sur le banc des accusés seront alors les plus actifs militants de la jeune Russie. Comment pouvez-vous dès lors, messieurs les juges, perdre votre temps à prendre des résolutions de papier?

Les juges ont probablement compris tout le ridicule de leur situation. Malgré son discours cinglant et audacieux, Knounianz n'a été condamné qu'à quatre mois de prison.

\*  
\*\*

Il reste maintenant à dire quelques mots du rôle des défenseurs pendant les procès de bolchéviks.

Puisque le bolchévik, au lieu de se défendre attaquait, à quoi bon dans ce cas le défenseur? N'y a-t-il pas là une inconséquence?

Le défenseur était très utile dans les procès politiques. D'abord, par son intermédiaire, le révolutionnaire détenu, isolé depuis longtemps du monde extérieur, pouvait reprendre contact avec le dehors et les représentants de son parti. Les défenseurs qui sympathisaient avec le mouvement révolutionnaire, s'y prêtaient de bonne grâce. Ce contact était facilité du fait que le défenseur avait, tant en prison que pendant le procès, un accès relativement libre auprès du prévenu avec lequel il pouvait s'entretenir sans témoins. Ceux qui ont été au régime cellulaire savent toute la portée de la liaison du détenu avec le monde extérieur. Elle soutenait le courage du camarade arraché au milieu révolutionnaire agissant, elle permettait parfois de participer, de la prison, au mouvement, par la correspondance, et par l'action littéraire. Elle était souvent nécessaire au prisonnier pour préparer son évasion.

En second lieu il importait au révolutionnaire, jeté sur le banc des accusés et contre lequel le gouvernement allait sévir à la faveur du huis clos, d'avoir un homme ayant droit d'intervenir au cours du procès, pouvant prendre la parole et forcer les juges à se conformer à la procédure dont les règlements édictés par le gouvernement étaient systématiquement violés par ses agents judiciaires quand il s'agissait de révolutionnaires. Ces règlements la plupart du temps inconnus du prévenu, étaient susceptibles de révéler plus facilement les crimes du tsarisme et de définir la physionomie de son propre parti.

Et enfin, en raison de l'absence de contrôle public au tribunal, les débats des affaires politiques se dérou-

lant à huit clos, le défenseur était en quelque sorte le représentant de la société qui ensuite portait à la connaissance de cette dernière tout ce qui avait lieu pendant les débats. Le gouvernement ne parvenait pas ainsi à dissimuler à la société la vérité, à cacher les mystères des cachots judiciaires, non plus que toutes les circonstances et les détails du procès. Grâce au défenseur tout cela devenait public.

Cependant, en invitant un défenseur, le bolchévik lui posait une série de conditions restrictives.

Le défenseur devait traiter uniquement le côté juridique de la question. Il ne devait pas se livrer à la défense politique de son client ni s'adonner à l'analyse des conceptions du parti bolchévik en vue de disculper son client et d'adoucir la peine. Sa tâche était plus modeste. Au cours de l'enquête judiciaire, il devait atténuer juridiquement les charges, démentir les dépositions des policiers et des mouchards et montrer la fragilité de la documentation judiciaire. Dans son plaidoyer, il devait fournir une appréciation juridique de l'affaire et saper les arguments adverses sous le rapport juridique. Bien entendu, son discours avait pour but non seulement de compromettre juridiquement le tribunal, mais encore d'obtenir par une argumentation juridique serrée l'acquiescement ou la réduction de la peine au minimum.

Quant au côté politique de l'affaire, le client accordait au défenseur le droit de broser dans le plaidoyer le tableau de la situation politique générale du pays sur le fond duquel a pu surgir le procès, sans entrer dans les détails des conceptions du Parti bolchévik. Le bolchévik ne pouvait pas donner mandat à un défen-

seur sans parti ou appartenant à un autre parti de parler au nom du Parti bolchévik. Cette tâche était assumée par le bolchévik détenu.

Les réserves imposées au rôle du défenseur politique ressortent avec une clarté et une précision suffisantes de la réponse de Lénine (que nous annexons à la fin de la présente brochure) à la camarade Stassova et aux bolchéviks de Moscou emprisonnés, à leur demande de renseignements sur l'attitude à garder aux interrogatoires et dans les tribunaux.

---

## Lettre à H. D. Stassova et aux emprisonnés de Moscou

Chers amis! J'ai reçu votre question sur la tactique à suivre devant le tribunal par une lettre d'Absolut<sup>1</sup> et par un billet que m'a « littéralement transmis » un inconnu. Absolut expose deux points de vue. Il est question dans le billet de trois groupes; peut-être a-t-on en vue les trois nuances suivantes que je m'efforce de rétablir : 1. Nier le droit du tribunal et boycotter ce dernier. 2. Nier le droit du tribunal et ne pas participer à l'instruction. Ne prendre d'avocat qu'à la condition qu'il parle exclusivement de l'incompétence du tribunal au point de vue du droit abstrait, faire dans un discours final sa *profession de foi* et exiger le jugement par le jury. 3. Sur le discours final. User du tribunal comme d'une possibilité d'agitation et participer à cette fin à l'instruction avec le concours d'un avocat. Montrer l'illégalité du tribunal et faire même appeler des témoins (établir des *alibis*, etc.).

---

1. La copie de cette lettre manuscrite porte ce titre. Absolut était l'un des pseudonymes de la militante du parti Hélène Dmitrievna Stassova. Trois camarades sont nommés à la fin de la lettre. Ce sont : Kurtz (F.V. Lengnik), Ruben (S.M. Knounianz) et N.E. Bauman. Ces militants du Bureau du Nord du Comité central avaient été arrêtés en juin 1904. Le 20/7 juin 1904 une loi nouvelle avait apporté des modifications à la procédure judiciaire appliquée aux criminels politiques. La loi nouvelle substituait dans un certain nombre de cas la procédure judiciaire aux mesures administratives. Il fallait dès lors reviser la tactique des social-démocrates devant les juges. (N.D.L.R.)

Autre question : faut-il se réclamer uniquement des idées social-démocrates ou se déclarer membre du Parti ouvrier social-démocrate de Russie?

Vous écrivez qu'il faudrait une brochure sur ces sujets. Je ne croirais pas commode de publier tout de suite, alors que nous n'avons pas encore les indications de l'expérience, une brochure. Peut-être traiterons-nous à l'occasion, de quelque façon, ce sujet dans le journal. Peut-être quelqu'un des emprisonnés nous donnera-t-il un petit article (5 à 8.000 lettres)? Ce serait sans doute la meilleure façon d'ouvrir les débats.

Quant à moi, je n'ai pas encore d'opinion bien déterminée et je préférerais, avant de m'exprimer fermement, causer un peu plus longuement avec les camarades emprisonnés ou avec des camarades qui auraient déjà été jugés. J'exposerai, pour engager cette conversation, mes réflexions. Bien des choses dépendent à mon avis de *la nature* du tribunal. En d'autres termes, pourra-t-on s'en servir pour l'agitation ou n'aura-t-on pas cette possibilité? Dans le premier cas la tactique n° 1 n'est pas applicable; dans le second, elle est opportune mais rien qu'après une protestation ouverte, déterminée, énergique et une déclaration. S'il y a moyen de se servir du tribunal pour l'agitation, la tactique n° 3 est désirable. Les professions de foi sont en général très désirables, très utiles, à mon avis, et auraient dans la plupart des cas des chances de jouer un rôle dans l'agitation. Les social-démocrates devraient, surtout au début de l'utilisation des tribunaux par le gouvernement, prendre la parole et exposer leur programme et leur tactique. Il est, dit-on, incommode de se reconnaître membre du Parti et surtout de l'organisation, mieux vaut se borner à déclarer des convictions social-démocrates. Il me semble qu'il faut écarter nettement dans nos discours les questions d'organisation, déclarer en d'autres termes que l'on s'abstiendra, pour des raisons bien compréhensibles, de traiter des relations d'organisation, mais que l'on est social-démocrate et que l'on parlera de *notre* parti. Cette façon de faire



aurait deux avantages : d'abord il serait nettement et franchement précisé que l'on ne peut pas parler des questions d'organisation (appartient-on à l'organisation, à laquelle, etc.), ensuite que l'on parle de *notre* parti. C'est nécessaire pour que les discours des social-démocrates devant les tribunaux deviennent discours et déclarations du Parti, pour que le Parti bénéficie de l'agitation. En d'autres termes: mes relations d'organisation je m'abstiens de les examiner, je les passe sous silence, je me garde de parler formellement au nom d'une organisation, mais, social-démocrate, je vous parle de *notre* parti et je vous prie de considérer mes déclarations comme un essai d'exposer précisément les opinions social-démocrates qui ont été défendues dans toutes nos publications social-démocrates, à savoir dans nos brochures, nos tracts, nos journaux.

La question de l'avocat. Les avocats doivent être inflexiblement tenus en mains, placés sous les rigueurs de l'état de siège, car cette canaille d'intellectuels joue souvent de mauvais tours. Leur déclarer à l'avance : Si tu te permets, vieux salaud, la moindre inconvenance ou de *verser dans l'opportunisme politique* (parler de l'inculture, de l'erreur du socialisme, des entraînements, *de la répudiation de la violence par les social-démocrates*, du caractère pacifique de leur enseignement et du mouvement, etc. ou quelque chose de ce genre), je t'interromprai tout de suite en public, moi l'accusé, je te traiterai de misérable, je déclarerai repousser ta défense, etc. Mettre ces menaces à exécution. Ne prendre que des avocats intelligents, il n'en faut pas d'autres : leur déclarer à l'avance : Bornez-vous exclusivement à critiquer et « mettre dedans » les témoins et le procureur sur la vérification des faits et la structure de l'accusation, bornez-vous exclusivement à discréditer les aspects du tribunal. Un avocat même libéral et intelligent est archi-enclin à parler du caractère pacifique du mouvement social-démocrate dont le rôle culturel a été reconnu par des hommes tels que A.D. Wagner, etc., ou à y faire allusion. Toute tentative

de ce genre doit être étouffée dans l'œuf. Les juristes sont les gens les plus réactionnaires, disait, je crois, Bebel. Sache ta place, mon ami. Ne sois qu'un juriste, tourne en ridicule les témoins de l'accusation et le procureur, oppose tout au plus ce tribunal-ci au jury des pays libres, mais ne touche pas aux convictions de l'accusé et prends bien garde de ne pas dire ce que tu en penses ou ce que tu penses de ces actions. Car petit libéral que tu es, tu comprends si peu ces convictions que tu ne pourrais sans truisme en faire l'éloge. On peut, bien entendu, exposer tout cela à l'avocat sans la moindre muflerie, doucement, sagement, prudemment, avec de feintes concessions. Mais le mieux est tout de même de craindre les avocats et de ne les point croire *surtout* s'ils se présentent comme social-démocrates et membres de votre parti (en vertu de l'article 1 des statuts!!).

La question de la participation à l'instruction est, me semble-t-il, tranchée par celle de l'avocat. Prendre un avocat, c'est participer à l'instruction. Pourquoi n'y point participer pour attraper les témoins et faire de l'agitation contre ce tribunal? Il va de soi qu'on doit être très circonspect afin de ne pas avoir l'air de se justifier d'une façon inopportune. Ce n'est pas la peine d'y insister! Le mieux est de déclarer tout de suite, *avant* l'instruction même, en réponse aux premières questions du président: Je suis social-démocrate et je vous dirai dans mon discours ce que cela signifie. La décision concrète sur la participation aux débats dépend entièrement des circonstances : admettons que vous soyez confondu par l'accusation, que les témoins disent la vérité, que tout est prouvé par des documents incontestables. Peut-être n'est-ce pas la peine de participer aux débats et faut-il consacrer toute l'attention à l'exposé des principes. Si par contre les faits sont contestables, les témoignages de la police confus et menteurs, on aurait sans doute tort de se priver de l'occasion de faire quelque agitation contre le tribunal même. Cela dépend aussi des accusés : s'ils sont très

fatigués, malades, las, s'il n'y a pas parmi eux d'hommes tenaces accoutumés aux joutes verbales et à « tenir tête aux juges », il peut être rationnel de renoncer à la participation aux débats, de le déclarer et de consacrer toute l'attention à l'exposé de principes qu'il sied de préparer à l'avance. En tous cas, l'exposé des principes, du programme et de la tactique de la social-démocratie sur le mouvement ouvrier, les buts socialistes et l'insurrection est ce qui importe le plus.

Je le répète, pour conclure, une fois de plus: mes réflexions anticipées que voici ne doivent nullement être considérées comme un essai de solution du problème. Il faut attendre que l'expérience nous ait quelque peu éclairés. Et, dans l'élaboration de cette expérience, les camarades auront le plus souvent à s'inspirer des circonstances concrètes et de *l'instinct du révolutionnaire*.

\*  
\*\*

Salut, grand salut à Kurtz, Ruben, Baumann et à tous les amis. Ne vous découragez pas! Nos affaires vont maintenant bien. Nous avons enfin rompu avec ceux qui faisaient du scandale. Nous avons rompu avec la tactique des retraites. Nous prenons maintenant l'offensive. Les comités de Russie commencent aussi à rompre avec les désorganisateur. Nous avons mis sur pied un journal. Nous avons pratiquement notre centre (bureau). Deux numéros du journal sont parus, le troisième paraît ces jours-ci (le 23-1-05 nouveau style). Nous espérons paraître hebdomadairement. Je vous souhaite santé et vaillance!! Nous nous reverrons à coup sûr et nous aurons encore l'occasion de batailler en des conditions meilleures que celles des brouilles mesquines d'ici et des basses querelles telles que les congrès de la Ligue!

Manuscrit publié en 1924 dans la *Prolétarskaïa Révoloutsia*.  
(Extrait du tome VII des *Œuvres complètes* de Lénine,  
*Editions Sociales Internationales*.)

---

## TABLE DES MATIÈRES

---

Les bolchéviks aux interrogatoires et devant la justice tsariste .....	3
Lettre à H. D. Stassova et aux emprisonnés de Moscou .....	39

